

Conseil communal



Convocation

LE COLLEGE COMMUNAL

a l'honneur d'inviter Mesdames et Messieurs les membres du Conseil communal à se réunir à l'**Hôtel de Ville**, place du Marché,
le lundi 31 mars 2014 à 18 heures 30'

ORDRE DU JOUR

SEANCE PUBLIQUE

1.

Interpellations au Collège communal.

M. LE BOURGMESTRE

2.

Approbation du texte de la convention à intervenir entre la Zone de police et « L'UNIVERSITE DE LIEGE » (Service de Psychologie Sociale des Groupes et des Organisations) ayant pour objet l'étude des processus de flexibilisation des organisations publiques ainsi que l'analyse de leurs effets pour dégager des modèles généraux de transformation organisationnelle.

3.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité relative à l'acquisition de 3 scanners pour la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges.

4.

Passation d'un marché de travaux par voie d'adjudication ouverte en vue de la construction d'un commissariat dans le quartier des Guillemins, à l'angle de la rue Varin et de la rue Lesoinne - adoption du cahier spécial des charges - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative.

5.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir 100 tenues de maintien de l'ordre pour la Zone de police – adoption du cahier spécial des charges.

6.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de remplacer les appareils de cuisson du Mess de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges.

7.

Acquisition, par le biais du marché public de la Police fédérale ayant pour objet l'acquisition de véhicules de police et anonymes au profit de la police intégrée et des écoles de police et se terminant le 15 octobre 2014, d'1 moto type police pour la Zone de police.

8.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue de l'entretien de la climatisation de l'Hôtel de police pour une durée de 4 ans - adoption du cahier spécial des charges.

9.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue du raccordement de deux liaisons physiques (3 X 2Mbps + 2 X 2 Mbps) afin de relier de manière satisfaisante le site central de l'Hôtel de Police aux services du CIC ASTRID, situés rue Saint-Léonard, 47 à 4000 LIEGE pour une durée de 4 ans = adoption du cahier spécial des charges.

10.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité en vue d'acquérir deux logiciels d'analyse de données téléphoniques, de la formation des utilisateurs à ceux-ci et de conclure un contrat de maintenance pendant une durée de 3 ans – adoption du cahier spécial des charges.

11.

Approbation du texte de la convention relative à la maintenance du logiciel radar de la Zone de police pour les années 2015, 2016 et 2017.

12.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 2 pour les Inspecteurs Principaux – constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Principal – fixation du choix du mode de sélection.

13.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 10 pour les Inspecteurs Opérationnels dont 2 emplois seront réservés – constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur Opérationnel – fixation du choix du mode de sélection.

14.

Fixation du nombre d'emplois vacants à 5 pour les Inspecteurs de Quartier dont 1 emploi sera réservé – constitution d'une réserve de recrutement à l'emploi d'Inspecteur de Quartier - fixation du mode de sélection.

15.

Adoption des mesures complémentaires de circulation routière prises dans les divisions de police:

1. rue Denis Lecoq :
interdiction d'accès au pont enjambant l'Ourthe aux conducteurs de véhicules ayant, chargement compris, une largeur supérieure à 2 mètres par signal routier C27 et une hauteur supérieure à 3,3 mètres par signal routier C29.
2. place Delcour :
- suppression des 3 emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées existants à l'opposé des immeubles n^{os} 5-6-7
- création de 3 emplacements de stationnement réservés aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n^{os} 5-6-7.
3. rue de l'Avenir :
création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°16, sur une distance de 6 mètres.
4. rue Sainte-Marguerite :
création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°372, sur une distance de 6 mètres.
5. rue Aux Frênes :
création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°19, sur une distance de 6 mètres.

6. rue Lohest :
création d'un emplacement de stationnement réservé aux personnes handicapées,
à hauteur de l'immeuble n°29 sur une distance de 6 mètres.

16.

Adoption de la convention à établir avec l'A.S.B.L. «LE FESTIVAL DU FILM POLICIER», dont le siège social est établi à 1400 NIVELLES, avenue du Monde, 49 bte 1, relative à l'organisation de la manifestation «LE FESTIVAL DU FILM POLICIER » du 24 au 27 avril 2014 - exonération de fournir les bilan, comptes de résultats, rapport de gestion et budget global pour l'octroi et la liquidation du subside – octroi d'une subvention directe opérateur à ladite A.S.B.L. pour l'organisation de la manifestation.

17.

Décision d'approuver le projet de Plan Stratégique de Sécurité et de Prévention 2014-2017 de la Ville de Liège, à présenter au Service public Fédéral Intérieur.

18.

Décision d'approuver le rapport financier relatif à l'exercice 2013, couvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2013, à présenter au Service Public de Wallonie dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale 2009-2013.

M. l'Echevin FIRKET

19.

Souscription au capital C de l'Association Intercommunale pour le Démergement et l'Épuration des communes de la Province de Liège (en abrégé « A.I.D.E. ») en rémunération des apports relatifs aux travaux d'égouttage de l'Impasse de Vottem, conformément au contrat d'égouttage - Libération annuelle à concurrence d'un vingtième par an - prélèvement sur le fonds de réserves ordinaires du montant de la libération afin d'alimenter le fonds de réserves extraordinaires nécessaire au paiement de ladite libération.

20.

Approbation du texte de l'avenant n° 8 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « LIEGE GESTION CENTRE VILLE ».

21.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « REPAS SCOLAIRES LIEGEOIS ».

22.

Approbation du texte de l'avenant n° 8 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « IMAGE, SON ET ANIMATION ».

23.

Approbation du texte de l'avenant n° 8 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « LES MUSEES DE LIEGE ».

24.

Approbation du texte de l'avenant n° 8 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « BRESSOUX SPORT CULTURE » devenue ASBL « CENTRE SPORTIF LOCAL (CSL) ».

25.

Approbation du texte de l'avenant n° 9 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « SPORTS ET LOISIRS ».

26.

Approbation du texte de l'avenant n° 8 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « LES MANIFESTATIONS LIEGEOISES ».

27.

Approbation du texte de l'avenant n° 3 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « VOYAGES, ANIMATIONS ET VIE SOCIALE ».

28.

Approbation du texte de l'avenant n° 12 au contrat de gestion à conclure avec l'ASBL « PROMOTION DES SPORTS » devenue « LIEGE SPORT ».

29.

Avis à émettre sur :

1. la demande de reconnaissance légale auprès de la Direction générale opérationnelle des Pouvoirs locaux, de l'Action sociale et de la Santé pour la paroisse protestante évangélique portant dénomination de la « Concertation des Églises Indépendantes »

2. le budget afférent à l'exercice 2012

1. de la Fabrique d'église Sainte-Famille

3. le compte afférent à l'exercice 2012

1. de la Fabrique d'église Sainte-Julienne
2. de la Fabrique d'église Saint-François de Sales
3. du Conseil d'administration de l'église protestante évangélique des Croisiers
4. du Conseil d'administration de l'église protestante Lambert-le-Bègue
5. de la Fabrique d'église Saint-Amand
6. de la Fabrique d'église Saint-Hubert (Liège)
7. de la Fabrique d'église Saint-Gilles
8. de la Fabrique d'église Saint-Christophe
9. de la Fabrique d'église Saint-Jacques
10. de la Fabrique d'église Sainte-Croix
11. de la Fabrique d'église Saint-Remi

4. la 1ère modification budgétaire 2013

1. du Conseil d'administration de la Communauté israélite
2. de la Fabrique d'église Vierge des Pauvres
3. de la Fabrique d'église Saint-Gilles
4. de la Fabrique d'église Saint-Roch (Jupille)
5. de la Fabrique d'église Sainte-Julienne
6. de la Fabrique d'église Saint-Nicolas (Liège)
7. de la Fabrique d'église Saint-Pholien
8. de la Fabrique d'église Sainte-Croix
9. du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste de l'Académie
10. de la Fabrique d'église Saints-Victor et Léonard
11. de la Fabrique d'église Saint-Barthélemy
12. du Conseil d'administration de l'église protestante baptiste d'Amercoeur

5. la 2ème modification budgétaire 2013

1. de la Fabrique d'église Sainte-Julienne

6. le budget afférent à l'exercice 2013

1. de la Fabrique d'église Sainte-Croix

30.

Décision de passer un marché de services structuré en deux tranches pour une mission d'études en vue de la restauration de la statue d'André Dumont, sise place du XX Août à 4000 LIEGE, et du suivi du chantier entrepris après celle-ci - décision d'approuver le projet définitif, comprenant le cahier spécial des charges, établi en vue de l'exécution du marché.

31.

Décision :

- de retirer ses décisions précédentes relatives à des demandes de garanties bancaires à Dexia Banque concernant la concession particulière à la Ville de Liège de biens appartenant à la Région wallonne sis le long de la Meuse au droit des halles des foires de Coronmeuse ;
- de demander la garantie bancaire indexée appelable à première demande à Belfius Banque pour une infrastructure de tourisme fluvial au lieu-dit «Coronmeuse» au terme du texte et des conditions ci-après ;
- d'approuver le texte de la garantie bancaire et les conditions générales de Belfius Banque.

32.

Décision :

- de retirer ses décisions précédentes relatives à des demandes de garanties bancaires à Dexia Banque concernant la concession particulière à la Ville de Liège de biens appartenant à la Région wallonne sis le long de la Meuse et de la dérivation de la Meuse au lieu-dit «La Boverie» ;
- de demander la garantie bancaire indexée appelable à première demande à Belfius Banque pour une infrastructure de tourisme fluvial au lieu-dit «La Boverie» au terme du texte et des conditions ci-après ;
- d'approuver le texte de la garantie bancaire et les conditions générales de Belfius Banque.

33.

Rétrait de sa décision adoptant l'avenant à la convention d'octroi du subside provincial au profit de l'ASBL « GOLF CLUB DE LIEGE - BERNALMONT », sis rue Bernalmont, 2, 4000 LIEGE - adoption du nouvel avenant à la convention d'octroi de subside provincial au profit de la dite ASBL.

34.

Décision:

- d'adopter le texte de la convention de bail commercial relatif à la location des immeubles propriétés de la Régie foncière de la Ville de Liège dans le cadre de l'opération Créashop ;
- de charger le Collège communal de fixer les montants des loyers ;
- de déléguer au Collège communal le soin de signer les baux au nom de l'administration.

35.

Décision:

- d'approuver le texte de la convention à conclure avec l'ASBL « JOB'IN » ;
- de charger le Collège communal de fixer les montants des loyers;
- de déléguer au Collège communal le soin de signer les conventions au nom de l'administration.

Mme l'Echevin YERNA

36.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée pour la demande d'ouverture de voirie dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n°79404 relative à un terrain situé rue du Grand-Thier - accord sur la création d'une voirie d'accès depuis la rue du Grand-Thier pour assurer la desserte de l'ensemble immobilier.

37.

Prise de connaissance des résultats de l'enquête publique organisée pour la modification de voirie dans le cadre de la demande de permis d'urbanisme n° 80639 relative à un bien sis rue Jaspar, rue Jonfosse, et rue Lambert-le-Bègue - accord sur la modification des voiries de ces rues pour l'aménagement provisoire d'une place.

38.

Demande de modification de la voirie entre la rue Saint-Pierre et la rue de Bruxelles - plan de mars 2014 figurant cette modification.

39.

Elaboration d'un projet de plan d'alignement de la rue Saint-Pierre.

40.

Décision de modifier les articles 1, 3 et 5 du règlement du 24 juin 2013 concernant l'octroi d'une prime communale en cas de rénovation d'un logement pour le remplacement de vitrage peu performant par du vitrage à haut rendement et/ou l'isolation thermique du toit et des combles.

41.

Décision de passer le marché de travaux pour les travaux de construction de 6 logements très basse énergie avec démolition préalable sis rue Pied-du-Thier-à-Liège, 15, 17, 19 à 4000 LIEGE par adjudication ouverte - approbation du cahier des charges - fixation des critères de sélection qualitative.

M. l'Echevin HUPKENS

42.

Passation d'un marché par procédure négociée, constaté par facture acceptée, pour la fourniture d'une peinture sur toile de Robert BRANDY, destinée au BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège adoption du texte de la convention à conclure avec l' A.S.B.L. «LES MUSEES DE LIEGE».

43.

Passation d'un marché par procédure négociée, constaté par facture acceptée, pour la fourniture d'une sculpture de Lloyd DOS SANTOS DIAS intitulée «Afrique» destinée au BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège – adoption du texte de la convention à conclure avec l' A.S.B.L. «LES MUSEES DE LIEGE».

44.

Décision :

- d'accepter le don de M. Maurice FRYDMAN, de trois œuvres ayant figuré dans l'exposition intitulée «Tensions - Torsions» qui lui a été consacrée dans la Salle Saint-Georges du 17 janvier au 23 février 2014, à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège
- de rendre hommage à la générosité du donateur.

45.

Décision :

- d'accepter la donation de Mme Denise DOUNAN à destination des collections communales et plus particulièrement celles du BAL / Musée des Beaux-Arts de Liège et des Départements d'Archéologie et des Arts Décoratifs du Grand Curtius;
- de rendre hommage à la générosité de la donatrice.

46.

Décision d'octroyer une subvention directe classique à l'A.S.B.L. «CENTRE CULTUREL DE CHENEE» pour l'année 2014.

47.

Décision :

- d'exonérer l'A.S.B.L. «TRESOR SAINT - LAMBERT» de fournir les bilan, comptes de résultats, rapport de gestion et budget pour l'octroi et la liquidation du subside ;
- d'octroyer une subvention directe classique à ladite A.S.B.L. pour l'année 2014.

48.

Décision de passer un marché par procédure négociée, constaté par facture acceptée, pour la fourniture d'une lampe destinée aux musées communaux.

49.

Décision de passer un marché par procédure négociée, constaté par facture acceptée, pour la fourniture de onze lampes destinées aux musées communaux.

50.

Décision :

- d'adopter le texte de la convention à conclure avec l'ASBL «LES MUSEES DE LIEGE», relative à l'organisation des expositions dans les musées communaux, c'est à dire le Grand Curtius (Quai de Maastricht 13 à 4000 LIEGE), le Musée des Beaux-Arts de Liège (en Féronstrée 86 à 4000 LIEGE) et le Musée d'Ansembourg (En Féronstrée 114 à 4000 LIEGE) pour l'année 2014;
- d'octroyer une subvention indirecte opérateur à ladite A.S.B.L. relative à l'organisation des expositions dans les musées communaux durant l'année 2014.

51.

Adoption du texte de la convention relative au Fonds d'Impulsion à la Politique des Immigrés à passer avec le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et le Service Public de Wallonie.

52.

Approbation du lancement d'un appel à projets d'actions dans le domaine de la solidarité et la coopération avec les pays en développement pour soutenir des Micro-projets d'aide au développement pour l'année 2014 - adoption des modalités d'organisation et du règlement de l'appel aux projets - approbation de la participation financière de la Ville.

53.

Approbation du lancement d'un appel aux projets d'actions dans le domaine interculturel et de lutte contre les intolérances pour l'année 2014 - adoption des modalités d'organisation et le règlement de l'appel aux projets - approbation de la participation financière de la Ville à charge du budget 2014.

M. l'Echevin SCHROYEN

54.

Décision de passer un marché de fournitures par procédure négociée sans publicité pour l'acquisition de 17 conteneurs en acier d'une contenance de 10 à 30 m³ nécessaires au service de la Propreté publique – adoption du cahier spécial des charges.

55.

Décision de passer un marché de travaux par procédure négociée sans publicité pour l'aménagement des abords de sites de bulles à verre aériennes sur le territoire de la Ville de Liège – adoption du cahier spécial des charges.

56.

Décision de passer un marché par voie d'appel d'offres ouvert pour l'acquisition d'une arroseuse compacte, d'une laveuse compacte et de deux balayeuses compactes nécessaires au service de la Propreté publique, en trois lots – adoption du cahier spécial des charges – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

57.

Adoption de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. "SINGULIER PLURIEL", relative à l'organisation du Salon "Autonomies" aux Halles des Foires de Liège du 24 au 26 avril 2014.

M. l'Echevin STASSART

58.

Décision de passer un marché de prestations de services par procédure négociée sans publicité, ayant pour objet la diffusion d'annonces publicitaires dans différents médias de la presse écrite et radiophonique et sur internet (dans les journaux « La Libre Belgique », « La Dernière Heure/Les Sports » et « Courrier international » (édition belge), sur les ondes de « DH Radio » et sur les sites internet « lalibre.be », « dh.be », « essentielle.be » et « cinebel.be »), pour le compte du Département de l'Instruction publique (prenant fin le 31.12.2017) – adoption du cahier spécial des charges.

59.

Décision de passer un marché de prestations de services par procédure négociée sans publicité, ayant pour objet la diffusion d'annonces publicitaires, sur diverses stations radiophoniques (BEL RTL, NOSTALGIE, CONTACT et MAXIMUM), pour le compte du Département de l'Instruction publique (prenant fin le 31.12.2017) – adoption du cahier spécial des charges.

60.

Décision de passer un marché de prestations de services par procédure négociée sans publicité, ayant pour objet la diffusion d'annonces publicitaires sur diverses stations radiophoniques (RTBF, VivaCité, la Première, Classic 21, Pure Fm, Musiq 3 et NRJ) pour le compte du Département de l'Instruction publique (prenant fin le 31.12.2016) - adoption du cahier spécial des charges.

61.

Décision de passer un marché sur catalogue(s) de fournitures de mobilier scolaire et de bureau, par procédure d'appel d'offres ouvert avec publicité européenne destiné au Département de l'Instruction publique et dont la nature est spécifiée au cahier spécial des charges, pour une durée de 36 mois – adoption du cahier spécial des charges – fixation des critères de sélection qualitative et d'attribution.

62.

Décision de fixer la composition du Conseil social de la Haute Ecole de la Ville de Liège.

63.

Approbation du procès verbal de la Commission communale de l'Accueil de l'Enfant en sa séance du 7 octobre 2013.

64.

Approbation du procès verbal de la Commission communale de l'Accueil de l'Enfant en sa séance du 4 décembre 2013.

M. l'Echevin LEONARD

65.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication ouverte pour la réalisation des travaux de remplacement de châssis en aluminium (en 2 tranches) à l'école ICADI du complexe « Pouplin-Jonfosse », rue Jonfosse 76-78 à 4000 LIEGE - fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative – adoption du cahier spécial des charges – sollicitation des subsides du Service Public de Wallonie (UREBA).

66.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la conclusion de contrats d'entretien de certains groupes électrogènes de la Ville de Liège - adoption du cahier spécial des charges.

67.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la rénovation des équipements de la chaufferie au Centre Sportif « Argilières – Combattants », rue des Argilières, 77 à 4020 LIEGE (Jupille) - adoption du cahier spécial des charges.

68.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité des équipements de lutte contre l'incendie (dévidoirs et tuyauteries) à la crèche du complexe Franchimontois, rue des Franchimontois 15, 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

69.

Décision de faire exécuter les travaux de câblage informatique ainsi que le remplacement d'appareils d'éclairage aux 2^e, 3^e, 4^e et 5^e étage à l'Ilot Saint-Georges, quai de la Batte, 10 à 4000 LIEGE dans le cadre du marché "stock" (lot n° 6) relatif aux travaux d'électricité et de mise en conformité électrique à effectuer dans des bâtiments communaux.

70.

Décision de passer un marché par procédure négociée constaté sur facture acceptée pour la fourniture de diverses machines pour les Régies Peinture, Menuiserie et Dépannages.

71.

Décision d'approuver les prestations supplémentaires de muséographie et intégration de travaux externes et préparatoires au cahier spécial des charges régissant le marché de service d'une mission complète d'étude pour la rénovation et l'extension du « Trink Hall » dans le site du Parc d'Avroy, 4000 LIEGE - approbation de la modification de l'article 15 du cahier spécial des charges.

72.

Décision d'exécuter les travaux de renouvellement du sol et de désamiantage au Complexe Croix-de-Guerre, rue des-Croix-de-Guerre, 2-4 à 4020 LIEGE dans le cadre du marché "stock" conjoint avec le Centre Public d'Action Sociale, relatif aux travaux de traitement de l'amiante à effectuer dans des bâtiments communaux.

73.

Passation d'un marché par procédure négociée sans publicité pour la mise en conformité incendie et rénovation du Théâtre Arlequin du complexe " RUTXHIEL ", rue Rutxhiel, 3 à 4000 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

74.

Décision de procéder par voie d'adjudication ouverte pour la passation d'un accord-cadre conjoint entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Aide Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul adjudicataire par lot, d'une durée déterminée de 48 mois prenant cours le lendemain de la notification, au prestataire de services adjudicataire, de l'approbation de son offre pour la réalisation de travaux d'électricité, de data et de mise en conformité électrique à effectuer dans des Bâtiments communaux – fixation du critère sur la base duquel sera opérée la sélection qualitative - adoption du cahier spécial des charges - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) portant sur lesdits travaux.

75.

Passation d'un accord-cadre de services concernant la mise sur plan du réseau gaz dans divers bâtiments administratifs et scolaires en adjudication ouverte à conclure avec un seul adjudicataire où tous les termes de l'accord sont fixés dans le cahier spécial des charges - adoption du cahier spécial des charges - fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des soumissionnaires.

76.

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. « LIEGE SPORTS » relative à la mise à disposition précaire de locaux sis rue des Mineurs , 17 à 4000 LIEGE.

77.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires et modificatifs exécutés au cours du chantier d'amélioration des revêtements de voirie, rue Jules Boursier (4020 LIEGE).

78.

Adoption du texte de la convention à conclure relative à la coordination de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles dans le cadre de l'exécution de travaux conjoints d'aménagement de la rue Saint Léonard à 4000 LIEGE.

79.

Décision d'approuver les travaux modificatifs exécutés dans le cadre du marché « stock » pour la réalisation de travaux de voirie (en chaussées et en trottoirs) et de travaux d'intérêt public de même nature, dans le cadre au cours du chantier de remplacement de trappillons dans la rue Nicolas Goblet (4000 LIEGE).

80.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours de la réalisation des travaux d'enduisage et entretien de pavage rue Gaillarmont à 4032 CHENEE.

81.

Décision d'approuver les travaux supplémentaires exécutés au cours de la réalisation des travaux d'aménagement d'un itinéraire cyclable avenue Maurice Destenay (4000 LIEGE).

82.

Décision d'approuver la justification de l'interruption du chantier d'aménagement d'un itinéraire cyclable entre Saint-Léonard, Outremeuse et Bressoux. – Lot n°1: aménagement de voiries - approbation des travaux supplémentaires exécutés au cours dudit chantier.

83.

Décision de confier à l'intercommunale TECTEO - RESA, les travaux de remplacement du réseau d'éclairage public aux abords de la place Saint-Paul (4000 LIEGE), sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville a adhéré en s'associant à ladite intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs.

84.

Décision de confier à l'intercommunale TECTEO - RESA, les travaux de remplacement de poutrelles vétustes dans les rues de Herstal, Coupée, A. Tilkin et des Vignes (4000 LIEGE), sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs.

85.

Décision d'exécuter les travaux de remplacement d'une canalisation d'égouttage, rue Devant l'Aîte (4031 ANGLEUR), dans le cadre du marché « stock » relatif à l'amélioration et de l'entretien du réseau d'assainissement.

86.

Décision de confier à la S.C.I. « TECTEO - RESA », rue Louvrex 95, 4000 LIEGE, les travaux de remise en état du réseau d'éclairage public rues de l'Hippodrome, de Trazegnies, de l'Avouerie [4000 LIEGE] et à hauteur du passage sous voies situé à hauteur du pont des Modeleurs et les travaux de sécurisation de deux passages sous voies rue de l'Hippodrome et à hauteur du pont des Modeleurs (4000 LIEGE), sur la base des dispositions statutaires auxquelles la Ville a adhéré en s'associant à l'intercommunale et en application de la jurisprudence européenne, notion du « in house » propre aux gestionnaires de réseaux de distribution d'énergie (GRD) purs - sollicitation de subside du Fonds Régional pour les Investissements Communaux 2013- 2016.

87.

Décision d'arrêter le texte de la convention à conclure avec la S.A. « FEDIMMO » chaussée de Wavre 1945 à 1160 BRUXELLES, relative à la concession du sous-sol d'une partie du domaine public et ayant pour objet l'implantation d'une conduite de refoulement des eaux d'infiltration de la Tour des finances avec un rejet en Meuse.

88.

Décision de passer un marché par voie d'adjudication ouverte pour l'acquisition d'épanduses à sel et d'une lame de déneigement destinées au service de la Propreté publique – adoption du cahier spécial des charges appelé à régir le marché – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des fournisseurs.

89.

Décision de passer un accord-cadre par voie d'adjudication ouverte pour la fourniture de dalles en caoutchouc pour sols amortissants dans les aires de jeux à conclure avec un seul adjudicataire où tous les termes de l'accord sont fixés dans le cahier spécial des charges – adoption du cahier spécial des charges prévoyant notamment la conclusion d'un marché d'une durée déterminée prenant cours le jour de la notification, à l'entrepreneur adjudicataire, de l'approbation de son offre, pour se terminer le 31 décembre 2016 – fixation des critères de sélection qualitative destinés à apprécier la capacité financière, économique et technique des soumissionnaires.

Mme l'Echevin FERNANDEZ FERNANDEZ

90.

Décision de fixer les tarifs pour les terrains ou les loges de columbarium destinés à des concessions de sépulture.

91.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture d'un chargeur sur pneus avec accessoires destiné au service des cimetières - adoption du cahier spécial des charges.

92.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour la fourniture et la pose de panneaux signalétiques et de bancs au cimetière de Sainte-Walburge - adoption du cahier spécial des charges.

93.

Décision de passer un marché par procédure négociée sans publicité pour les travaux d'aménagement du cimetière paysager de Robermont, rue de Herve, 46 à 4020 LIEGE - adoption du cahier spécial des charges.

94.

Décision d'exécuter les travaux de rénovation des allées au cimetière de Robermont, rue de Herve, 46 à 4020 LIEGE, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries, à effectuer dans les bâtiments communaux (gros oeuvre, revêtements, clôtures et barrières).

95.

Décision d'exécuter les travaux de rénovation des allées au cimetière de Sainte-Walburge, boulevard Fosse Crahay, 69 à 4000 LIEGE, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries, à effectuer dans des bâtiments communaux (gros oeuvre, revêtements, clôtures et barrières).

96.

Décision d'exécuter les travaux d'aménagement de la parcelle cavurnes au cimetière de Robermont rue de Herve, 46 à 4020 LIEGE, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries à effectuer dans des bâtiments communaux (gros oeuvre, revêtements, clôtures et barrières).

97.

Décision d'exécuter les travaux d'aménagement des parcelles au cimetière d'Angleur, rue de la Belle Jardinière à 4031 ANGLEUR, dans le cadre du marché « stock » relatif aux travaux de réfection de cours, de voies d'accès et de maçonneries à effectuer dans des bâtiments communaux (gros oeuvre, revêtements, clôtures et barrières).

98.

Décision de passer un marché par procédure négociée, constaté par facture acceptée, pour la fourniture d'un mini-chargeur électrique destiné à la brigade des jardiniers du service des Cimetières - adoption du cahier spécial des charges.

M. l'Echevin CHAMAS

99.

Adhésion à la charte « Commune Jeunes Admis » impulsée par l'A.S.B.L. « FEDERATION DES MAISONS DE JEUNES EN BELGIQUE FRANCOPHONE ».

Questions orales : pour mémoire

HUIS CLOS

M. LE BOURGMESTRE

100.

Désignation des membres de la Commission de sélection locale spécifique pour les emplois du cadre moyen et du cadre de base de la Brigade judiciaire pour une période allant du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2016.

101.

Nomination de 5 Inspecteurs Opérationnels.

102.

Octroi d'une provision de trésorerie au Service du Protocole, destinée à couvrir les dépenses liées à l'organisation par la Ville, de réceptions, réunions ou toutes autres manifestations programmées dans l'urgence ou en dehors des heures d'ouverture de l'Administration communale - désignation d'un responsable de la gestion de la dite provision.

103.

Autorisations d'ester en justice 2 dossiers (7973 - 7974)

104.

Ratifications d'autorisations d'ester 3 dossiers (7970 - 7971 - 7972)

Mme l'Echevin YERNA

105.

Démission pour la pension, au 01/06/14 d'un 1er attaché spécifique [médecin]
A.C.

106.

Désignation au 01/04/14 d'un attaché spécifique A3SP [inspecteur] nommé et d'un attaché spécifique [Coordinateur technique], pour exercer les fonctions supérieures de 1er attaché spécifique à mi-temps.

107.

Conclusion d'une convention entre la Ville et l'A.S.B.L. «LA MAISON DE VALENSART», avec mise à disposition d'une auxiliaire professionnelle A.P.E. en remplacement d'un agent en maladie.

108.

Suspension temporaire et à sa demande de l'exécution du contrat de travail d'un 1er attaché spécifique [médecin] A.C. à ½ temps du 20 au 24/01 et du 10 au 14/03/14.

109.

Décision de placer en position de disponibilité pour cause de maladie, un attaché spécifique nommé, à dater du 14/02/14.

110.

Prolongation de la mise en disponibilité pour convenance personnelle d'une attachée spécifique nommée, pour une période de 6 mois, du 01/04/14 au 30/09/14.

111.

Désignation, avec effet au 01/04/14, pour une période maximum de 6 mois, d'une Directrice administrative nommée, pour exercer les fonctions supérieures de Première Directrice administrative dans un autre département.

112.

Désignation, avec effet au 01/04/14, pour une période maximum de 6 mois, d'une attachée spécifique nommée, pour exercer les fonctions supérieures de chef de division administratif audit Département.

113.

Désignation des représentants de la Ville de Liège au sein de la Commission de Rénovation urbaine du Quartier des Guillemins.

114.

Désignation des représentants de la Ville de Liège au sein de la Commission de Rénovation urbaine du Quartier de la rue Léopold.

M. l'Echevin STASSART

115.

- Décision de placer, de plein droit, en disponibilité pour cause de maladie :
- 1 - à partir du 05.12.2013, un instituteur en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
 - 2 - à partir du 02.12.2013, une maîtresse de seconde langue en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
 - 3 - à partir du 14.11.2013, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue du Jardin botanique, 25.
 - 4 - le 26.11.2013, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue de Herve, 320.
 - 5 - du 03.12.2013 au 05.01.2014, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Saint-Gilles, 572.
 - 6 - du 21.11.2013 au 24.11.2013, une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue Xhovémont, 145.
 - 7 - à partir du 12.11.2013, une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue Général de Gaulle, 89.

116.

Décision de retirer sa délibération du 16.12.2013 (n°69.1.4.2) accordant à une maîtresse d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire, un congé à raison de 6 p/s pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre qu'universitaire, du 01.09.2013 au 30.06.2014.

117.

Décision de modifier la durée de l'interruption partielle de la carrière à mi-temps accordée par sa délibération du 16.12.2013 (n°76.2.2) dans le cadre du congé parental, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue Agimont, 26, en la faisant porter du 01.01.2014 au 30.06.2014 en lieu et place du 06.01.2014 au 05.05.2014.

118.

Décision de placer en perte partielle de charge, une maîtresse de religion catholique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire, à partir du 01.10.2013, à raison de 10 p/s et de confirmer le rappel en activité de service de l'intéressée à partir du 01.10.2013 :

- à raison de 6 p/s à l'école du bd Kleyer, 36
- à raison de 4 p/s à l'école du bd E. Solvay, 246.

119.

Décision d'accorder un congé :

- 1 - pour prestations réduites de moitié pour cause de maladie ou d'infirmité, pour la période du 31.10.2013 au 29.11.2013, à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue du Laveu, 56.
- 2 - pour motif impérieux d'ordre familial, les 08, 15, 22 et 29.01.2014 à une maîtresse de psychomotricité en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.
- 3 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire :
 - 1 - pour la période du 01.09.2013 au 30.06.2014 :
 - 1 - à une maîtresse d'éducation physique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire (2 p/s) et dans l'enseignement fondamental spécialisé (22 p/s).
 - 2 - à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue des Grands Prés, 202.
 - 3 - à une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue F. Dehousse, 1.
 - 4 - à un instituteur primaire en fonction à l'école de la rue des Croix-de-Guerre, 2.
 - 2 - pour la période du 01.10.2013 au 30.06.2014, à un maître de religion islamique en fonction dans l'enseignement fondamental ordinaire.

120.

Décision d'émettre un avis favorable :

- 1 - sur l'interruption partielle de la carrière professionnelle lors de la naissance de son enfant dans le cadre du congé parental, pour la période du 28.01.2014 au 27.06.2014, d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la rue F. Lefèbre, 66.
- 2 - sur l'interruption totale de la carrière professionnelle lors de la naissance de son enfant dans le cadre du congé parental, pour la période du 11.03.2014 au 30.06.2014, d'une institutrice maternelle en fonction à l'école de la place de la Libération, 3.

121.

Décision d'accorder un congé pour prestations réduites en cas d'accident du travail, pour la période du 01.12.2013 au 31.01.2014, à une kinésithérapeute en fonction dans l'enseignement fondamental spécialisé.

122.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption partielle de la carrière professionnelle lors de la naissance de son enfant, pendant la période du 01.03.2014 au 30.06.2014, d'une institutrice primaire en fonction à l'école de la rue Bonne Nouvelle, 7B.

123.

Décision d'accorder un congé :

1 - pour prestations réduites :

1 - en cas de maladie et d'infirmité :

1 - du 15.05 au 13.06.2013, à un professeur de cours généraux (biologie) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - du 27.01 au 25.02.2014, à un professeur de cours spéciaux (éducation physique) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - pour cause d'accident du travail :

1 - (prolongation) du 01.11.2013 au 12.01.2014, à un professeur de cours pratiques (soudure) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - du 06.11.2013 au 26.11.2013, à un professeur de cours pratiques (peinture-revêtement murs et sols) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire du :

1 - 01.09.2013 au 30.06.2014 :

1 - à un professeur de cours généraux (histoire/géographie) en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement secondaire Léonard DeFrance.

2 - à un professeur de cours techniques/spéciaux (secrétariat-bureautique) en fonction à l'Institut royal pour Handicapés de l'Ouïe et de la Vue et à l'Ecole de Commerce et d'Informatique.

2 - 01.10.2013 au 30.06.2014, à un professeur de cours pratiques/techniques (mécanique automobile) en fonction à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

124.

Décision de nommer définitivement un surveillant-éducateur dans un emploi vacant d'éducateur-économiste dans l'enseignement secondaire spécialisé, avec effet à la date du 01.03.2014.

125.

Décision d'adopter la composition des équipes d'accompagnement des candidats au Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement supérieur pour 2013-2014.

126.

Décision d'accorder un congé :

1 - pour prestations réduites en cas de maladie et d'infirmité :

1 - du 10.01 au 08.02.2014, à un professeur de cours généraux (français) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

- 2 - du 27.01 au 25.02.2014, à un chef d'atelier en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
- 2 - pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire du :
- 1 - 01.09.2013 au 30.09.2013 :
- 1 - à un professeur de cours techniques/pratiques (technologie coiffure-coiffure dames) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 2 - à un professeur de cours techniques/pratiques (horticulture) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance et au Centre d'Education et de Formation en alternance.
 - 3 - à un professeur de cours généraux (sciences) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
- 2 - 01.09.2013 au 30.06.2014 :
- 1 - à un professeur de cours techniques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Education et de Formation en alternance.
 - 2 - à un professeur de cours généraux/techniques (français) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 3 - à un professeur de cours techniques (cours commerciaux) et de cours généraux/techniques (sciences économiques-droit) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 4 - à un professeur de cours généraux/techniques (mathématique) en fonction à l'Institut de Travaux publics, à l'Institut de Technologie et à l'Institut de Formation continuée.
 - 5 - à un professeur de cours généraux/techniques (français) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 6 - à un professeur de cours généraux/techniques (informatique) en fonction à l'Ecole de Commerce et d'Informatique.
 - 7 - à un professeur de cours pratiques/techniques (armurerie) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 8 - à un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et à l'Institut de Techniques artisanales.
 - 9 - à un professeur de cours pratiques (armurerie métal) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon.
 - 10 - à un professeur de cours généraux/techniques (sciences, mathématique) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.
 - 11 - à un professeur de cours généraux (histoire) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha.
 - 12 - à un professeur de cours techniques et de pratique professionnelle (coupe-couture) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.
 - 13 - à un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.
 - 14 - à un professeur de cours généraux (français) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

15 - à un professeur de cours généraux (langue maternelle) en fonction à l'Institut de Formation continuée.

16 - à un professeur de cours généraux (histoire) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

17 - à un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Education et de Formation en alternance.

18 - à un professeur de cours techniques/pratiques (construction architecture, construction gros oeuvre) en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels et à l'Etablissement mixte d'enseignement secondaire spécialisé.

19 - à un professeur de cours pratiques (hôtellerie) en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.

3 - 01.09.2013 au 31.08.2014 :

1 - à un commis en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

2 - à un accompagnateur en fonction au Centre d'Education et de Formation en alternance.

4 - 15.09.2013 au 14.09.2014, à un professeur de cours généraux/techniques (mathématique) et maître-assistante (sciences) en fonction à l'Athénée communal Léonie de Waha et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

5 - 01.10.2013 au 30.06.2014, à un surveillant-éducateur en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme.

6 - 02 au 20.12.2013, à un professeur de cours techniques (psychopédagogie) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique, au Centre d'Education et de Formation en alternance et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

7 - 21.12.2013 au 04.02.2014 (prolongation), à un professeur de cours techniques (psychopédagogie) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique, au Centre d'Education et de Formation en alternance et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

127.

Décision d'accorder à un professeur de cours généraux (langues des signes) en fonction à l'Institut des Langues modernes, un congé pour exercer provisoirement une autre fonction dans l'enseignement autre que l'enseignement universitaire pendant la période du 01.04 au 30.06.2012, du 01.09.2012 au 30.06.2013 et du 01.09.2013 au 30.06.2014.

128.

Décision de prendre acte du congé pour mission accordé, du 01.01.2014 au 31.08.2016, à un professeur de cours généraux (sciences) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léonard Defrance.

129.

Décision de prendre acte de l'interruption totale de la carrière professionnelle, du 09.12.2013 au 14.09.2014, d'un maître de formation pratique (logopède) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

130.

Décision d'émettre un avis favorable sur l'interruption de la carrière professionnelle :

1 - à mi-temps pour un agent de plus de 50 ans, du 01.09.2013 au 31.08.2014, d'un professeur de cours généraux/techniques (informatique) et maître-assistante (langue française) en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay, au Centre d'enseignement secondaire Léonie de Waha, au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

2 - dans le cadre du congé parental :

1 - pour une partie de son horaire, d'un agent administratif de niveau 3 rang 1 en fonction à l'Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège, pendant la période du 01.01 au 30.06.2014.

2 - pour la totalité de son horaire, d'un professeur de cours généraux/techniques (langues germaniques) en fonction à l'Ecole d'Hôtellerie et de Tourisme, pendant la période du 24.02 au 23.06.2014.

131.

Décision de la mise en disponibilité pour convenance personnelle, sans traitement, pour la totalité de son horaire, du 15 au 22.03.2014, d'un professeur de cours généraux/techniques (informatique) en fonction à l'Ecole de Commerce et d'Informatique.

132.

Décision de placer, de plein droit, en disponibilité pour cause de maladie :

1 - du 23.09 au 20.10.2013 et du 20.11 au 15.12.2013, un professeur de cours techniques/pratiques (coiffure) en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique et au Centre d'Education et de Formation en alternance.

2 - à partir du 14.10.2013, un chef d'atelier en fonction à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique.

3 - du 05.11 au 20.11.2013 et le 16.12.2013, une surveillante-éducatrice en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

4 - à partir du 19.11.2013, une maître-assistante (droit) à la Haute Ecole de la Ville de Liège.

5 - à partir du 18.12.2013, une surveillante-éducatrice en fonction à l'Institut de la Construction, des Arts décoratifs et industriels.

133.

Décision de procéder, avec effet au 01.03.2014, à la nomination à titre définitif dans un emploi vacant dans l'enseignement secondaire ordinaire de plein exercice :
1 - d'une éducatrice-économe.
2 - d'une éducatrice-économe.

134.

Décision de modifier à la date du 01.04.2013, sa décision du 24.06.2013 (204.3.9) en faisant porter la nomination d'un professeur, sur 10/20 heures/semaine de cours techniques (mécanique automobile), 2/20 heures/semaine de cours techniques (électricité-électronique automobile) et 12/30 heures/semaine de cours pratiques (mécanique automobile), en lieu et place de 12/20 heures/ semaine de cours techniques (mécanique automobile) et de 13/30 heures/semaine de cours pratiques (mécanique automobile) dans l'enseignement secondaire supérieur ordinaire de plein exercice.

135.

Décision d'accepter sous réserve de leur admission à la retraite, la démission de leurs fonctions présentée par :
1 - un professeur de cours techniques/pratiques (électricité-mécanique automobile) en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon et au Centre d'Education et de Formation en alternance, à la date du 01.12.2013.
2 - une surveillante-éducatrice en fonction au Centre d'enseignement secondaire Léon Mignon, à la date du 31.12.2013.
3 - un professeur de religion islamique en fonction à l'Athénée communal Maurice Destenay et à l'Ecole de Coiffure et de Bio-esthétique, à la date du 30.06.2014.

136.

Décision d'accorder à une conseillère psycho-pédagogique nommée à temps plein (36 heures/semaine) au Centre P.M.S. 2, une interruption à cinquième temps (7 heures/semaine) de carrière professionnelle dans le cadre du congé parental, du 01.04.2014 au 30.06.2015.

140321

PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Philippe ROUSSELLE.



Le Bourgmestre,

Willy DEMEYER.

